



REPRISE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

publié le 30/11/2020 - mis à jour le 08/09/2023

Nous vous proposons de reprendre l'association sportive dans le respect du protocole sanitaire.

Chaque séance est proposée par niveau de classe sur un jour différent.

La liste des élèves concernés est affichée au collège et disponible en Pièce jointe.

Chaque élève devra valider sa présence auprès de son professeur d'EPS.

Revenez nombreux !



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.